

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC		
LUNDI	9H - 12H	
MARDI		14H - 18H
MERCREDI	9H - 12H	
JEUDI	PERMANENCE URBANISME : 14H - 17H	
VENDREDI	9H - 12H	
SAMEDI *	10H - 12H	
* OUVERT UN SAMEDI SUR DEUX SEMAINE PAIRE		
* PERMANENCE DES ELUS UN SAMEDI SUR DEUX SEMAINE PAIRE		
PERMANENCE DU MAIRE LE MARDI DE 17H A 19H OU SUR RENDEZ-VOUS		